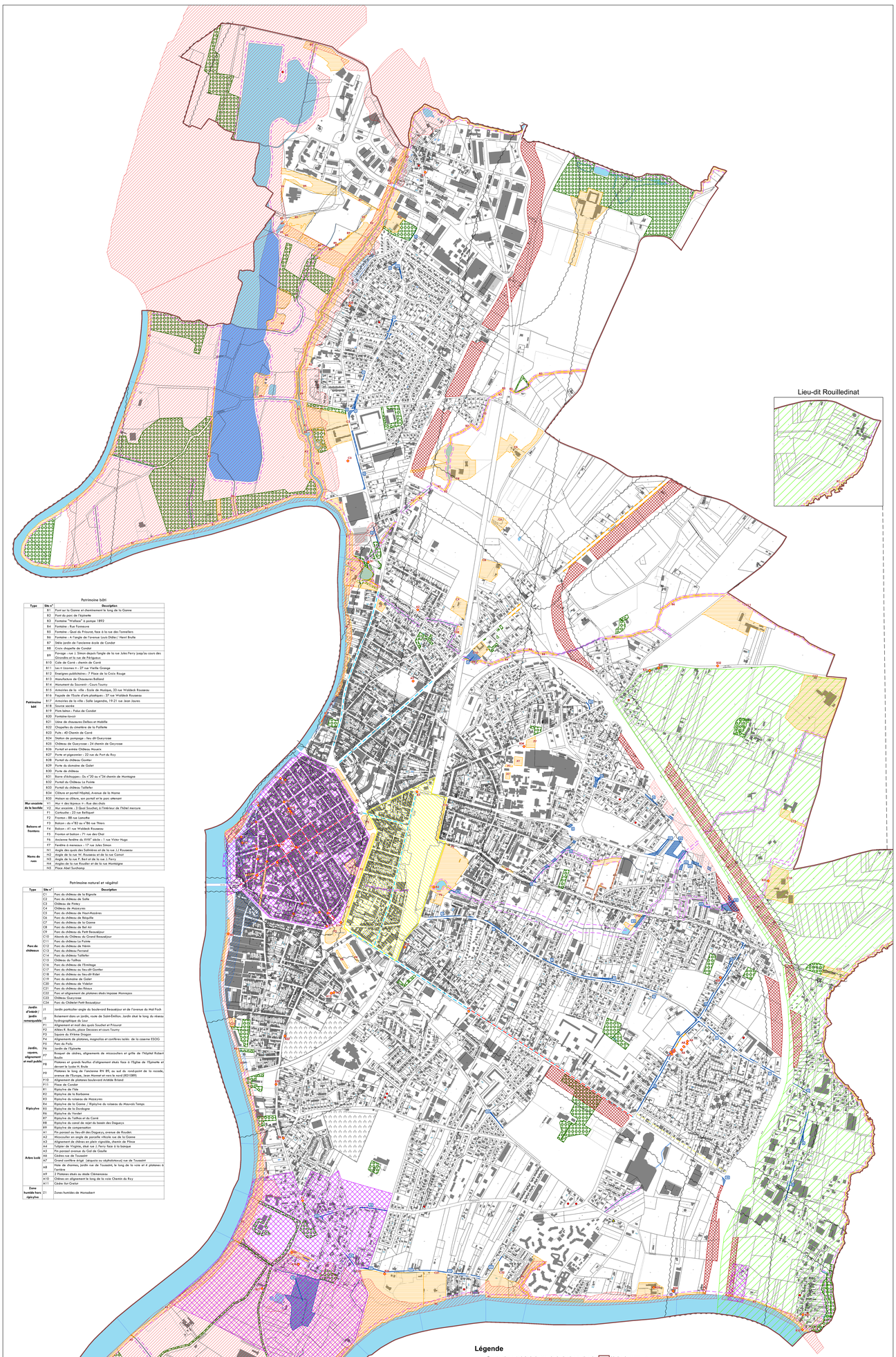

Patrimoine bâti

Type	Site n°	Description
Patrimoine bâti	B1	Pont sur la Caisse et aménagement le long de la Gamme
	B2	Pont du parc de l'Epinette
	B3	Fontaine "Wallace" à pompe 1892
	B4	Fontaine - Rue Fontenne
	B5	Fontaine - Quai du Priourat, face à la rue des Tonneliers
	B6	Fontaine - A l'angle de l'avenue Louis Didier/ René Bulle
	B7	Stèle jardin de l'ancienne école de Condat
	B8	Croix chapelle de Condat
	B9	Parvis - rue J. Simon depuis l'angle de la rue Jules Ferry jusqu'au cours des Girondins et la rue de Pétiguera
	B10	Côte de Carré - chemin de Carré
	B11	Les 4 Saisons n° 27 rue Vieille Grange
	B12	Sculptures publiques/ 7 Place de la Croix Rouge
	B13	Manufacture de Chaussures Ballard
	B14	Monument du Souvenir - Cours Tourny
	B15	Armoiries de la ville - Ecole de Musique, 23 rue Waldeck Rousseau
	B16	Façade de l'Ecole d'arts plastiques - 37 rue Waldeck Rousseau
	B17	Armoiries de la ville - Salle Legendre, 19-21 rue Jean Jaurès
	B18	Source sacrée
	B19	Pont-béton - Palus de Condat
	B20	Fontaine-lavoir
	B21	Usine de chaussures Delbos et Mabille
	B22	Chapelles du cimetière de la Faillette
	B23	Puits - 40 Chemin de Carré
	B24	Station de pompage - lieu dit Guerpinse
	B25	Château de Guerpinse - 24 chemin de Guerpinse
	B26	Portail et arrêté Château Mouaric
	B27	Porte en pigeonnier - 23 rue du Port de Roy
	B28	Portail du château Gontier
	B29	Porte du domaine de Galer
	B30	Porte du château
	B31	Borne d'échoppes - Du n°20 au n°24 chemin de Montagne
	B32	Portail du Château La Pointe
	B33	Portail du château Taillefer
	B34	Clôture et portail Hôpital, Avenue de la Mame
	B35	Maison au clôture, son portail et le parc attenant
Mur ancienne de la bastide	V1	Mur + des tapissos + Rue des chais
	V2	Mur + des tapissos + Rue des chais
Balcons et fenêtres	F1	Corniche - 23 rue Bellevue
	F2	Fronton - 88 rue Lamothe
	F3	Balcon - du n°82 au n°86 rue Thiers
	F4	Balcon - 41 rue Waldeck Rousseau
	F5	Fronton et balcon - 71 rue des Chai
	F6	Ancienne fenêtre du XVIII° siècle - 1 rue Victor Hugo
	F7	Fenêtre à meneaux - 17 rue Jules Simon
Noms de rues	N1	Angle des quais des Sablières et de la rue J.J Rousseau
	N2	Angle de la rue W. Rousseau et de la rue Cornet
	N3	Angle de la rue F. Ferrt et de la rue J. Ferry
	N4	Angles de la rue Foudrier et de la rue Montagne
	N5	Place Abel Sorbonne

Patrimoine naturel et végétal

Type	Site n°	Description
Parc du châteaux	C1	Parc du château de la Rignac
	C2	Parc du château de Suille
	C3	Château de Pintey
	C4	Château de Mazeyres
	C5	Parc du château de Haut-Mazeires
	C6	Parc du château de Bégadin
	C7	Parc du château de la Gamme
	C8	Parc du château de Bel Air
	C9	Parc du château du Petit Beauséjour
	C10	Abords du Château du Grand Beauséjour
	C11	Parc du château La Pointe
	C12	Parc du château de Haron
	C13	Parc du château Fernand
	C14	Parc du château Taillefer
	C15	Château du Taillan
	C16	Parc du château de l'Ermitage
	C17	Parc du château du Sauvit Gontier
	C18	Parc du château du Sauvit Ridet
	C19	Parc du domaine de Galer
	C20	Parc du château de Videlot
	C21	Parc du château des Rèaux
	C22	Parc et alignement de platanes abds Impasse Monrepos
	C23	Château Guerpinse
	C24	Parc du Château Petit Beauséjour
Jardin d'intérêt / jardin remarquable	J1	Jardin particulier angle du boulevard Beauséjour et de l'avenue du Mal Foch
	J2	Ensemble dans un jardin, route de Saint-Emilion. Jardin situé le long du réseau hydrographique
Jardin, square, alignement et mail public	P1	Alignement et mail des quais Sauvbat et Priourat
	P2	Abbés R. Boulin, place Decazes et cours Tourny
	P3	Square du Général Gregan
	P4	Alignements de platanes, magnolias et conifères isolés de la caserne ESOG
	P5	Parc de Fatis
	P6	Jardin de l'Epinette
	P7	Bosquet de cèdres, alignements de mélocouliers et grille de l'hôpital Robert Boulin
	P8	Platanes et grands feuillus d'alignement situés face à l'Eglise de l'Epinette et devant le lycée H. Brulé
	P9	Platanes le long de l'ancienne RN 89, au sud du rond-point de la nacelle, avenue de l'Europe, Jean Monnet et vers le nord (RD1089)
	P10	Alignement de platanes boulevard Aristide Briand
	P11	Place de Condat
Ripisylve	R1	Ripisylve de l'Isle
	R2	Ripisylve de la Barbanne
	R3	Ripisylve du ruisseau de Mazeyres
	R4	Ripisylve de la Gamme / Ripisylve du ruisseau du Moulin à Tamps
	R5	Ripisylve de la Dordogne
	R6	Ripisylve du Vendet
	R7	Ripisylve du Taillan et du Carré
	R8	Ripisylve du canal de rejet du bassin des Dagueys
	R9	Ripisylve de compensation
Arbre isolé	A1	Pin parasol au lieu-dit des Dagueys, avenue de Rouden
	A2	Alignement de platanes, route de Saint-Emilion, face à la Gamme
	A3	Alignement de chênes en plein rgnt/stèle, chemin de Pitrou
	A4	Tulipier de Virginie, chêt vert 2 Ferry face à la banque
	A5	Pin parasol avenue du Cité de Courlis
	A6	Cèdres rue de Toussaint
	A7/2	Grand conifère bridé (adjacent au réphétoire) rue de Toussaint
	A8	Haie de charmes, jardin rue de Toussaint, le long de la voie et 4 platanes à l'entrée
	A9	2 Platanes situés au stade Clémenceau
	A10	Chênes en alignement le long de la voie Chemin du Roy
	A11	Cèdre Ilot Grelot
Zone humide hors ripisylve	Z1	Zones humides de Monsabert

Légende

- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L.151-11-2° - vocation d'établissement de santé
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L.151-11-2° - vocation de bureau ou d'équipements d'intérêt collectif
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 (bâti) ou L.151-23 (végétal)
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 (bâti) ou L.151-23 (végétal)
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 (bâti) ou L.151-23 (végétal)
- Augmentation à 12m de la hauteur des constructions définie dans le règlement de la zone UB
- Limitations particulières d'implantation des constructions (bande constructible, marge de recul, zone non aedificandi, alignement, emprise de construction...) : recul de 15 m
- Secteur de diversité commerciale à protéger (L. 151-16)
- Recul vis-à-vis des cours
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Périmètre de modération des règles de stationnement
- Recul végétalisé (largeur sur plan)
- Secteur ne nécessitant pas une étude au titre du L. 111-
- Secteur nécessitant une étude au titre du L. 111-
- Zone de bruit relatif au voisinage d'infrastructure de transport terrestre
- Site archéologique
- Zone tampon UNESCO - Juridiction de Saint-
- Limite de commune
- Parcellaire
- Hydrographie
- Bâti dur
- Bâti léger
- Subdivision fiscale
- Construction récente ou en cours

PPRI
- zone bleue du PPRI (cf. règlement en annexe)
- zone rouge du PPRI (cf. règlement en annexe)

Emplacements réservés

Numéro	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surface approximative
1	Commune	Création d'un aménagement à 12 m d'emprise entre la Rue E. Décarcin et l'allée des Cèdres avec voie nouvelle et piste cyclable bidirectionnelle.	1202 m²
2	Commune	Élargissement de l'avenue de la Roudet	2060 m²
3	Commune	Emplacement réservé pour espace vert et bassin d'étalement – Grand Beauséjour	2027 m²
4	Commune	Élargissement du Chemin du Cassa	888 m²
5	Commune	Création d'une amorce de voie nouvelle depuis le Chemin du Cassa vers l'avenue Monsabert	1036 m²
6	Commune	Création d'une voie douce le long du Vert et aménagement d'un espace d'étalement EP Vendet	1285 m²
7	Commune	Élargissement à 12 m d'emprise de l'Avenue de l'Epinette, du Chemin de la Bastide existo au Chemin de Vendet	3536 m²
8	Commune	Élargissement de la Rue de Toussaint et de la Rue de Barreau, sur une emprise de 12 m avec aménagements du carrefour Épinette	3 377 m²
9	Commune	Élargissement à 12 m du Chemin de Vordet	1 284 m²
10	Commune	Élargissement de la voie d'accès à la RD 1089	270 m²
11	Commune	Création d'un débouché sur l'avenue de Verdun (22m de large)	443 m²
12	Commune	Création d'une piste cyclable d'une emprise de 4m entre l'avenue de la Roudet et la rue Paul Cézanne	214 m²
13	Commune	Élargissement de la Rue P. Benoît à 12 m d'emprise, de l'Avenue de Gourinat à l'Avenue F. Mauriac	247 m²
14	Commune	Création d'une connexion cyclable à 3 m d'emprise entre la rue Fontemonte et l'avenue de la Marne	126 m²
15	Commune	Élargissement à 12 m d'emprise de l'Avenue de Condat avec fossé EP en bouage et piste cyclable bidirectionnelle	874 m²
16	Commune	Élargissement de la Rue de la Corbière	137 m²
17	Commune	Élargissement de la Rue des Rèaux	1 466 m²
18	Commune	Extension de la station d'épuration	20599 m²
19	Commune	Création d'un cheminement piéton à 15 m d'emprise à Doumayne	1 943 m²
20	Commune	Création d'un bassin d'étalement EP Doumayne Nord	3 237 m²
21	Commune	Prolongement de l'avenue Monsabert pour bouclage avec le chemin du Cassa	911 m²
22	Commune	Création d'un bassin d'étalement EP	3 970 m²
23	Commune	Création d'un bassin d'étalement EP	362 m²
24	Commune	Connexion à la voirie interne depuis la route de la Lamberie vers l'avenue Monsabert	779 m²
25	Commune	Connexion cyclable à 3,5 m d'emprise entre le lotissement le Bouscat et la Rue Jean-Raymond Guyon	127 m²
26	Commune	Création d'une connexion piétonne entre le parc de l'Epinette et la voie du lotissement des Vergers de l'Epinette	140 m²

0 250 500 1 000 m

Sources : DGFIP, Cadastre, mise à jour 2021 — Conception : Metropolis

Libourne
Ville d'avenir
Hôtel de Ville B.P.200 – 33505 Libourne cedex
Tél. 05 57 55 33 33 – Fax. 05 57 55 33 76 – contact@mairie-libourne.fr
Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.
www.ville-libourne.fr

Pôle Stratégie Urbaine et Rayonnement Culturel

Direction Etudes Urbaines-Droit des Sols - Foncier

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LIBOURNE

6.4 — Plan des prescriptions : 1/5 000e

PLU approuvé le : 15/12/2016
1ère Modification simplifiée du PLU approuvée le : 20/02/2020
Révisions à objet unique n°2, 4, 5 et 6 approuvées le : 1er/06/2021
1ère Modification du PLU approuvée le 24/03/2022
3ème Modification simplifiée du PLU approuvée

METROPOLIS Architecture
10 rue du 19 mars 1962
33 130 BEGLES

Céline Lemaire Architecte
10 rue du 19 mars 1962
33 130 BEGLES

Jean-Charles Chaillet Architecte
12 rue Paul Camelle
33 100 BORDEAUX

CHARCOT Fabien, paysagiste dplg
73 rue Paul Camelle
33 100 BORDEAUX

BOTTOS, Agence Sud-Ouest
2 boulevard Jean Jacques Rousseau
33 130 BEGLES

Rivière Hostlère & Associés - S.A.R.L.
33 allées de Chartres
33074 BORDEAUX CEDEX